

Transformation de fruits et légumes

Appel à candidatures pour un parcours de diagnostic économique

1. Présentation du contexte

Le projet « **T**ransformation **F**ruits & **L**égumes » (TRèFLe), financé par la Région Wallonne, est porté par trois partenaires (le Laboratoire de Qualité & Sécurité des Produits Agroalimentaires de l'Université de Liège (QSPA), Biowallonie et Accueil Champêtre en Wallonie), dans le cadre de la relocalisation de l'alimentation en Wallonie. Son objectif principal est de standardiser et accessibiliser l'expertise technique liée à la transformation de fruits et légumes, bio et conventionnels, cultivés en Wallonie. En parallèle, **le projet vise également à renforcer les compétences économiques des acteurs de terrain afin qu'ils puissent évaluer la santé économique de leur activité de transformation, poser des choix stratégiques, et optimiser leur modèle.**

2. L'appel à candidature

Dans le cadre de ce projet TRèFLe, les trois partenaires mettent en place un parcours ciblé autour des enjeux économiques et financiers liés à la transformation de fruits et légumes. Cette formule, structurée en plusieurs modules, a pour ambition d'aider les opérateur-riche-s à :

- analyser la rentabilité de leur activité de transformation,
- identifier les leviers d'optimisation économique,
- prendre des décisions stratégiques éclairées pour assurer l'optimisation de leur activité.

Ce parcours sera **animé par un expert externe**, sélectionné par les partenaires du projet pour son expertise économique financière dans le secteur agroalimentaire.

Cinq opérateur-riche-s seront sélectionné-e-s pour bénéficier de ce parcours, via le présent appel à candidatures.

3. L'offre proposée

Les candidats sélectionnés bénéficieront d'un parcours structuré en quatre étapes clés :

1. Réception de l'outil d'analyse financière et séance d'introduction

Ils recevront un outil d'analyse financière spécifiquement conçu pour la transformation de fruits et légumes. Une séance d'information de 2 heures en ligne leur permettra de se familiariser avec l'outil, de comprendre son fonctionnement, et de (re)voir les notions comptables essentielles qui en constituent la base.

2. Remplissage de l'outil avec leurs données réelles

Les participants seront invités à compléter cet outil à partir de leurs propres chiffres. Ce travail pourra être réalisé en autonomie ou avec le soutien d'Accueil Champêtre en Wallonie, selon leurs besoins. Il demandera, selon les situations, entre 2 et 4 heures. L'outil complété sera ensuite transmis à l'expert externe.

3. Entretien individuel avec l'expert

Chaque participant bénéficiera d'un diagnostic personnalisé sur base de ses données, au cours d'un entretien individuel (1h). Cet échange visera à évaluer la santé économique de son activité et à identifier des pistes concrètes d'optimisation.

4. Séance collective de restitution et d'échanges

Une séance collective d'environ 2 heures réunira l'ensemble des participants pour :

- mettre en lumière les tendances économiques communes au sein du groupe,
- partager des conseils concrets et des bonnes pratiques,
- ouvrir des pistes de réflexion stratégique utiles à chacun.

Toutes les données partagées lors de la séance collective seront strictement anonymisées, afin de garantir la confidentialité de chaque projet.

Par ailleurs, les outils développés, ainsi que les enseignements collectifs issus de la démarche, pourront être valorisés sous forme de fiches-outils ou de ressources synthétiques, toujours de manière anonyme. Cette diffusion permettra de soutenir l'ensemble du secteur wallon, conformément à l'esprit de relocalisation alimentaire porté par le projet TRÈFLE.

4. A qui s'adresse ce parcours ?

Vous êtes éligible si :

- Vous transformez des fruits et légumes (qu'ils soient bio ou conventionnels), c'est-à-dire que vous êtes soit :
 - Des producteurs-transformateurs : des agriculteurs qui transforment une partie de leur propre production dans une logique de diversification et de valorisation à la ferme ;
 - Des transformateurs indépendants : des opérateurs qui se consacrent exclusivement à la transformation, en achetant leurs matières premières auprès de producteurs ou de grossistes.

L'accompagnement **ne s'adresse pas aux personnes qui sous-treatent entièrement leur transformation à un façonnier**. L'objectif est de diagnostiquer financièrement une activité de transformation réalisée en propre.

- Vos produits transformés sont soit de 2^{ème} gamme (conserves), 4^{ème} gamme (prédécoupés), 5^{ème} gamme (cuits sous vide), ou 6^{ème} gamme (déshydratés).
- Votre lieu de transformation (siège d'exploitation) est situé en Wallonie ou sur Bruxelles. La priorité sera donnée aux opérateurs situés en Wallonie.
- Une partie au moins des fruits et légumes que vous transformez sont cultivés en Wallonie.
- Votre activité de transformation est déjà active (vous n'êtes plus au stade de « projet »), c'est-à-dire :
 - Vous êtes équipé : vous disposez de votre propre espace de transformation, ou vous utilisez un atelier partagé ou loué.
 - Vos recettes sont stabilisées : vous avez dépassé la phase de tests ou de R&D, et vous proposez des produits réguliers.

- Vous vendez déjà des produits finis : vous avez des fournisseurs de contenants et d'emballages, d'étiquettes, etc.
- Vous connaissez le coût de vos matières premières : soit parce que vous les achetez, soit parce que vous les produisez vous-même (et connaissez leur coût de revient).
- Vos circuits de commercialisation sont en place : vente directe, collaboration avec des grossistes, magasins partenaires ou autres canaux établis.
- Vous avez plusieurs mois de recul sur votre activité : vous êtes en mesure de fournir des données concrètes sur votre chiffre d'affaires et vos dépenses.

5. Engagement attendu des participants

L'accompagnement proposé se déroule en plusieurs phases successives. Pour garantir la qualité de l'expérience, tant pour vous que pour les autres bénéficiaires, et pour respecter le travail de l'expert et des partenaires du projet TRèFLe, **votre engagement total est requis**.

En candidatant, vous vous engagez à :

1. Participer à la session d'information en ligne, qui vous permettra de prendre en main l'outil et de revoir les notions comptables de base.
2. Compléter l'outil le plus fidèlement possible, en vous appuyant sur vos données réelles.
3. Assister à la rencontre individuelle avec l'expert pour recevoir un diagnostic personnalisé et des conseils adaptés à votre situation.
4. Participer à la séance collective, qui permettra de dégager les tendances sectorielles et de nourrir un échange collectif enrichissant.

Cela représente un investissement en temps, réparti sur plusieurs semaines. Merci de **ne postuler que si vous êtes certain de pouvoir participer à l'ensemble du parcours**. Il est important de respecter le programme, d'autant plus que seules cinq personnes seront sélectionnées. Se désister en cours de route serait préjudiciable pour celles et ceux qui auraient souhaité bénéficier de cet accompagnement à votre place.

6. Calendrier et durée du projet

Voici les grandes étapes de l'appel à candidatures et du déroulement de l'accompagnement :

- 16 juillet 2025 : lancement de l'appel à candidatures
- 29 août 2025 à 18h : date limite pour l'envoi de votre dossier de candidature
- 11 septembre 2025 : communication des résultats aux candidats sélectionnés
- Septembre à novembre 2025 : déroulement du parcours

Les dates précises des différentes étapes du parcours seront fixées en concertation avec les participants sélectionnés.

7. Coût

Une participation financière de 150€ TVAC sera demandée aux candidat-e-s sélectionné-e-s. Ce coût couvre une partie minoritaire de l'ensemble des prestations réalisées par l'expert.

Le montant devra être réglé avant de pouvoir entamer le parcours de diagnostic.

8. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés en complétant le formulaire en ligne disponible ici : <https://forms.office.com/e/7NLjNhW5tg>. Ils peuvent être envoyés à partir du mercredi 16 juillet 2025 jusqu'au vendredi 29 août 2025 à 18h. Les projets déposés après cette date ou qui ne seraient pas complets ne seront pas examinés.

9. Mode de sélection

La sélection des candidats se fera sur la base des critères suivants :

1. Adéquation avec les critères d'éligibilité (cf. point 4)
2. Clarté et maturité de votre activité de transformation.
3. Motivation et intérêt pour la démarche.

Les candidatures seront analysées par les partenaires du projet TRèFLe : Biowallonie, Accueil Champêtre en Wallonie et l'Université de Liège (QSPA).

Les candidats retenus seront informés par e-mail le 11 septembre 2025.

10. Renseignement

La période de candidature coïncide avec celle des congés d'été des trois partenaires du projet. Il est donc possible que nous ne soyons pas toujours disponibles pour répondre à vos questions immédiatement.

Entre le 18 et le 25 juillet, contactez Audrey Warny (audrey.warny@biowallonie.be // 0495 62 51 13). **A partir du 18 août**, vous pouvez contacter Mélanie (melanie.mailleux@biowallonie.be // 0483 10 74 55). **A partir du 25 août**, Audrey est à nouveau disponible pour répondre à vos questions (audrey.warny@biowallonie.be // 0495 62 51 13).